

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément de la Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des Produits Chimiques (SGH)

#### **RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION**

## Identificateur de produit

Nom du produit: actisolve® alcofree

Mélange Type de substance:

Utilisation de la substance/du

mélange:

Désinfectant de surface

## Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: actisolve<sup>®</sup> alcofree est une solution prête à l'emploi pour la désinfection et le nettoyage

des surfaces des dispositifs médicaux non invasifs tels que les fauteuils de traitement avec des surfaces brillantes non compatibles avec l'alcool. Le désinfectant est particulièrement adapté aux surfaces de dispositifs médicaux en plastique, verre

acrylique, cuir artificiel et autres matériaux sensibles à l'alcool.

Ne pas utiliser à des fins qui ne sont pas prévues. Usages déconseillés:

Restrictions d'emploi Pour usage professionnel seulement.

recommandées:

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

	Fabricant	Représentant de l'UE uniquement		
Adresse:	United Disinfectant Manufacturers AG Allmendstrasse 21 8320 Fehraltorf Suisse	United Disinfectant Manufacturers AG Dr. Grass-Strasse 12 9490 Vaduz Liechtenstein		
Téléphone:	+41 (0)55 511 03 33			
E-mail:	info@udm.swiss	info@udm.li		
Site Web:	www.udm.swiss	www.udm.li		
	Utilisateur en aval/importateur/distril	outeur		
Adresse:	United Disinfectant Manufacturers AG Dr. Grass-Strasse 12 9490 Vaduz Liechtenstein			
Téléphone:				
E-mail:	info@udm.li			
Site Web:	www.udm.li			

#### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +212 5 37 68 64 64 / +212 8 01 00 01 80

## **RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les critères du SGH de l'ONU

<sup>\*</sup> Vérifier régulièrement les numéros ci-dessus car ils peuvent changer.



Type de danger	Catégorie de danger	Code(s) des mentions de danger	Méthodede classification
Danger pour l'environnement	Aquatic Chronic 3	H412	Classification (légale) harmonisée.

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

#### Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon les critères du SGH de l'ONU

Pictogrammes de danger: Aucune.

Mention d'avertissement: Aucune.

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils de prudence: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P305 + P351 + EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations

locales/nationales.

Informations supplémentaires: Non applicable.

Autres dangers: Aucune donnée disponible.

## **RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### **Substances**

Voir ci-dessous.

#### Mélanges

#### Classification selon les critères du SGH de l'ONU

Dénomination de la substance	Identification	Classification	LCS, facteur M, ETA	Concentration
Chlorure d'alkyl(C12- C16)diméthylbenzylammonium	N° CAS: 68424-85-1 N° CE: 939-253-5 N° index: Aucune donnée disponible. N° REACH: 01-2119965180-41-0000	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Eye Dam. 1, H318 Skin Corr. 1B, H314	M = 10, M (chronique) = 1	< 1%
Produits de la réaction entre l'acide chloroacétique et les N-C10–16- alkyltriméthylènediamines	N° CAS: 139734-65-9 N° CE: 701-317-3 N° index: Non applicable. N° REACH: 01-2120050368-56-0000	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Eye Dam. 1, H318 Skin Corr. 1C, H314	Aucune donnée disponible.	< 1%

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

## Description des mesures de premiers secours

Notes générales: Ne donnez rien à manger ou à boire à l'accidenté inconscient. Mettez l'accidenté sur le

côté et libérez ses voies respiratoires. En cas de doute ou de malaise général consulter immédiatement un médecin. Montrer la fiche de sécurité ou l'étiquette au médecin.

Après inhalation: Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. Recourir à une assistance

médicale.

Après contact cutané: Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincez les parties du corps qui étaient

en contact avec la formule avec beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consultez

un médecin.





Après contact oculaire: Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement. Si les symptômes

persistent, consultez un médecin.

Après ingestion: Ne pas inciter de vomissement . Rincez la bouche avec de l'eau . Ne donnez rien dans la

bouche de la personne inconsciente. Consultez un médecin . Montrez le certificat de

sécurité et l'étiquette au médecin.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11 pour plus d'informations concernant les effets sur la santé et les symptômes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traite □ments particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, extincteur à poudre, extincteur à eau pulvérisée, mousse résistant à

l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés: Eau pulvérisée directe.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la

lutte contre l'incendie:

Des gaz toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie, empêcher l'inhalation des

gaz/fumées.

Produits de combustion dangereux: Aucune donnée disponible.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers:

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés (dont casque, bottes de sécurité et gants) (EN 469) et un appareil respiratoire isolant (ARI) avec

masque complet (EN 137).

Informations supplémentaires: En cas d'incendie, ne pas inhaler

En cas d'incendie, ne pas inhaler les fumées/gaz qui se dégagent pendant l'incendie Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié. Évacuez l'eau d'incendie contaminée et les résidus d'incendie conformément aux règlements

officiels.

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procé ☐ dures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8). Assurer une ventilation

adéquate. Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié. Interdire l'accès aux personnes non protégées. Évacuer la zone dangereuse. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la

peau, les yeux et les vêtements.

Conseil pour les secouristes: Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.



## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Cloisonner les déversements si cela ne pose aucun risque. Absorber le produit (avec un matériau inerte), le mettre dans un récipient approprié et le laisser dans le collecteur des déchets autorisé. Éviter le rejet dans les égouts, les eaux, les caves ou les espaces fermés. Aérer l'endroit. Nettoyer la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

#### Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 7, 8 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils généraux: Assurer l'aspiration locale (ventilation) pour éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

Ne pas jeter dans les égouts, l'eau de surface et le sol. Après utilisation fermer

immédiatement le récipient bien.

Instructions de protection contre

l'incendie et l'explosion:

Assurer une bonne ventilation. Gardez/utilisez hors des sources d'ignition - Ne pas fumer . Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Évitez les décharges statiques. Les vapeurs sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Elles deviennent

explosives si mélangées avec l'air.

Conseils d'ordre général en matière

d'hygiène du travail:

Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. N'inhalez pas les évaporations/fumées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements pollués et les nettoyer avant de les réutiliser. Porter l'équipement de protection individuelle ; v. le chapitre 8.

## Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux de stockage et les réservoirs:

Fermez bien les récipients ouverts et posez-les en position verticale pour prévenir toutes

fuites. Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté.

Informations supplémentaires sur

les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit froid, sec et bien aéré, Garder loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux. A conserver uniquement dans son

emballage d'origine.

Stockage avec différents produits:

Stocker séparément des boissons, de la nourriture et des aliments. Stocker séparément des acides forts, des bases et des agents oxydants.

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus d'informations sur les utilisations identifiées, voir la sous-section 1.

#### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

#### Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

#### Contrôles techniques appropriés

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire.

## Équipements de protection individuelle





Protection des yeux/du visage:

Protection des mains:

Non requis pendant l'utilisation normale.

Non requis pendant l'utilisation normale.

Non requis pendant l'utilisation normale.

Protection respiratoire: Éviter la formation d'aérosols. Utiliser une protection des voies respiratoires en cas de

formation d'aérosols.

La protection contreles risques

thermiques:

Aucune donnée disponible.

Mesures d'hygiène: Prenez soin de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du

travail. Manipulez conformément à la bonne hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer

pendant le travail. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols.

#### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Liquide

Forme: Liquide clair, non visqueux

Couleur: Incolore Odeur: Pomme

Point de fusion:

Point de congélation:

Aucune donnée disponible.

Inflammabilité: Le produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure: Non applicable. Limite d'explosivité, supérieure: Non applicable.

Point d'éclair: Aucune donnée disponible. Température d'auto-inflammation: Pas d'auto-inflammation.

Température de décomposition: Non applicable.

Valeur pH (non dilué): 8.2 - 8.8

Valeur pH (dilué): Non applicable (Solution prête-à-l'emploi).

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible.

Solubilité: Complètement miscible avec l'eau

Coefficient de partage n-

octanol/eau:

Non applicable.

Pression de vapeur à 50 °C: Aucune donnée disponible.

Densité: 1.00 g/cm<sup>3</sup>
Densité relative: 1.00

Densité de vapeur relative à 20 °C: Aucune donnée disponible.

#### **Autres informations**

Propriétés oxydantes:
Propriétés explosives:
Le produit n'est pas explosif.
Taux d'évaporation:
Aucune donnée disponible.
Complètement miscible avec l'eau



## **RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

#### Réactivité

Le mélange n'est pas réactif.

#### Stabilité chimique

Stable à des températures et une pression normales jusqu'à la date d'expiration imprimée sur le flacon.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### Conditions à éviter

Éviter les conditions au-delà de celles mentionnées dans la section 7.

#### Matières incompatibles

Aucune matière spécifique à éviter pendant l'utilisation prévue.

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux en cas de conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### **RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact avec la Peau: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact oculaire: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë

Mélange: ATEmix: LD50 (rat, ingestion) > 5000 mg/kg

Composants: Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Mélange: Aucune irritation envisagée. Composants: Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Mélange: Irritation oculaire.

Composants: Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mélange: Non classifié comme produit chimique sensibilisants.

Composants: Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mélange: Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés mutagènes connues.

Composants: Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Mélange: Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés carcinogènes connues.

Composants: Aucune donnée disponible.



Toxicité pour la reproduction

Mélange: Ne contient pas d'ingrédients ayant des propriétés de toxicité sur la reproduction

connues.

Composants: Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Mélange: Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.

Composants: Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Mélange: Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.

Composants: Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Mélange: Ce produit ne présente pas de toxicité chronique connue.

Composants: Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### **Toxicité**

Ce produit n'a aucun effet écotoxique connu. Le produit ne devrait pas affecter de manière négative le fonctionnement des usines de traitement des eaux usées. Il n'existe pas de données provenant des tests écotoxicologiques concernant le produit. Le risque écotoxicologique a été évalué en fonction des données relatives aux ingrédients et concentrations disponibles pour le produit.

#### Persistance et dégradabilité

Les ingrédients du produit disposent de propriétés de biodégradation satisfaisantes. Les tensio-actifs inclus dans le produit respectent les exigences relatives à la biodégradation définie dans le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents. Dans les usines de traitement des eaux usées, la biodégradabilité peut être classée comme élevée en fonction des données disponibles.

Dénomination de la substance	Biodégradation	Base	Remarques
Chlorure d'alkyl(C12- C16)diméthylbenzylammonium	Ca. 60%	OECD 301 D, 28 D	Facilement biodégradable.
Produits de la réaction entre l'acide chloroacétique et les N-C10–16- alkyltriméthylènediamines	94%	OECD 301 A	Facilement biodégradable.

#### Potentiel de bioaccumulation

Mélange: En fonction des données disponibles, aucun ingrédient de produit n'est susceptible de

présenter un risque bioaccumulatif.

Composants: Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Mélange: Le produit ne devrait pas être mobile sur de longues distances étant donné que tous les

ingrédients présentent une bonne biodégradabilité. La tension superficielle et les

cinétiques d'absorption / désorption ne s'appliquent pas au produit.

Composants: Aucune donnée disponible.



#### Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas d'ingrédients présentant un risque d'appauvrissement en ozone ni de risque de réchauffement de la planète. Le produit ne contient pas de métaux lourds ni leurs composants comme indiqué dans 2006/11/EG. Il ne contient pas de composés organohalogénés absorbables (AOX) ni de composés organiques volatils (COV).

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination: Pour l'élimination, respecter les réglementations nationales et locales. Code CED des

déchets numéro : 070699 (Groupe : Déchets provenant de la FFDU des graisses, huiles, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques). De petites quantités de ce produit (à peu près 500 ml par jour) peuvent être éliminées via le système des eaux usées après

dilution 1:5 avec de l'eau plate.

Emballages contaminés: Les emballages vides peuvent être considérés comme des déchets ménagers ou être

recyclés après nettoyage avec de l'eau. Traiter l'emballage contenant le produit de la

même manière que le produit. Lorsque c'est possible, des références aux réglementations locales relatives à l'élimination sont indiquées dans la section 15 du

SDS. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et de respecter les

réglementations applicables.

## **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## Transport par route (ADR/ADN/RID)

#### Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse.

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse. | Étiquette(s) de danger: Non applicable. | LQ: Non applicable.

## Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement: Non

## Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

## Transport maritime (IMDG/IMO)

#### **Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse.

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.



## Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse. | Étiquette(s) de danger: Non applicable. | LQ: Non applicable.

## **Dangers pour l'environnement**

Dangers pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

## Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## Transport aérien (IATA)

#### **Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse.

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse. | Étiquette(s) de danger: Non applicable. | LQ: Non applicable.

#### Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement: Non

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8.

## **RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit a été classé et marqué en fonction de la Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des Produits Chimiques (SGH). Le produit est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), du règlement (CE) n° 648/2004 (règlement sur les détergents), du règlement (UE) n° 528/2012/UE (règlement sur les produits biocides), directive 93/42/CE (directive sur les dispositifs médicaux), et de la règlement (UE) n° 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux (MDR), si applicable.

#### **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**



#### Indications de changement

- 1.1 Identificateur de produit Mise à jour.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Mise à jour.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Mise à jour.
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence Mise à jour.
- 2.3 Autres dangers Mise à jour.
- 4.1 Description des mesures de premiers secours Mise à jour.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Mise à jour.
- 5.3 Conseils aux pompiers Mise à jour.
- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mise à jour.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Mise à jour.
- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Mise à jour.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Mise à jour.
- 8.1 Paramètres de contrôle Mise à jour.
- 8.2 Contrôles de l'exposition Mise à jour.
- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Mise à jour.
- 9.2 Autres informations Mise à jour.
- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no. 1272/2008 / Informations sur les effets toxicologiques Mise à jour.
- 11.2 Informations sur les autres dangers Mise à jour.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien Mise à jour.
- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Mise à jour.

#### Abréviations et acronymes

ADN - Accord Européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales

ADR - Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM - Société américaine de contrôle de matériaux

AwSV - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water

BOD - Demande biochimique en oxygène

c.c. - Récipient fermé

CAS - Société d'attribution de numéros CAS

CESIO - Comité Européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires

COD - Demande chimique en oxygène

DMEL - Niveau effet minimal dérivé

DNEL - Niveau effet zéro dérivé

EbC50 - Median concentration in terms of reduction of growth

EC - Concentration efficace

EINECS - Inventaire Européen sur les produits chimiques

EN - European Norm

ErC50 - Median concentration in terms of reduction of growth rate

GGVSEB - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale

GGVSee - Décret sur les matières dangereuses mer

GLP - Bonne pratique de laboratoire

GMO - Organisme modifié par voie génétique

IATA - Association internationale de transport par avion

ICAO - Organisation internationale d'aviation civile

IMDG - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau

ISO - Organisation internationale de normalisation

LD/LC - Lethal dose/concentration

LOAEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales

LOEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences

LQ - Quantité Limitée

M-Factor - Facteur de multiplication

NOAEL - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption



continue

NOEC - Concentration sans effet pouvant être observé

NOEL - Dose sans effet pouvant être observé

o.c. - Récipient ouvert

OECD - Organisation pour la coopération et le développement économiques

OEL - Limite d'exposition professionnelle

PBT - Persistant, bio-accumulatif, toxique

PNEC - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour

l'environnement ne se produit

REACH - Enregistrement REACH

RID - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail

SVHC - Substances liées à des craintes particulières

TA - Instruction technique

TRGS - Règles techniques pour les matières dangereuses

vPvB - Très persistant, très bio-accumulable

WGK - Classe de contamination de l'eau

#### Les principales références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

#### Liste des phrases

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils relatifs à la formation

Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.